

AVIS PUBLIC ANNULATION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 4 MAI 2020 CONCERNANT UNE DÉROGATION MINEURE

Avis est donné par la soussignée, greffière de la Municipalité du Canton d'Orford, que la consultation publique qui devait avoir lieu le 4 mai 2020 est annulée puisque le conseil municipal a mis fin à la procédure de la dérogation mineure présenté par M. Charles-Alexandre Pelletier représentant de la compagnie 9393-3422 Québec inc., pour les lots numéros 3 785 656, 3 945 508 et une partie du lot 3 785 660 du cadastre du Québec, situé sur le chemin du Parc (R-41).

Cette mise fin a été demandée par les requérants puisqu'ils s'apprêtent à déposer une nouvelle demande de dérogation mineure à la Municipalité.

Dès que celle-ci est déposé à la Municipalité un avis public de la consultation publique sera publié afin d'informer les citoyens de la date et de l'heure de la tenue de cette consultation publique.

Donné à Orford, le 1^{er} mai 2020.



Brigitte Boisvert, avocate et greffière